

Une démarche d'adaptation de la chaîne de valeur fondée sur la nature

OBJECTIF :
Rendre les vignobles plus résilients



Plantation de palisses

« Pour aborder ces sujets complexes d'adaptation et d'atténuation, de biodiversité, d'eau qui interagissent, il faut être pragmatique et accepter le fait d'apprendre en marchant. »

LES ÉTAPES

2020 – 2021

Début des expérimentations d'agroforesterie sur le vignoble en propre de la Maison Hennessy (180 hectares) avec des palisses (haies) autour des vignes et en intraparcellaire.

2021 – 2022

Structuration du programme «1000 Palisses» avec des associations et structures locales (Vitinnov, Chambres d'agriculture, LPO*, Prom'haies, CETEF*). Etablissement des décisions stratégiques :

- Méthodologie de déploiement : priorisation des zones sur les territoires, choix d'essences locales, étude de la trame verte et bleue du territoire, etc.

- Organisation financière du projet : Création d'un guichet unique auprès duquel les viticulteurs doivent faire les demandes d'aide pour la plantation de haies et avancement des fonds dans un second temps par Hennessy.
- Organisation opérationnelle du projet : Responsabilité de la réalisation du travail du sol et de la plantation par le viticulteur afin de s'assurer de son appropriation du projet. Accompagnement technique et fourniture du matériel nécessaire par les autres parties prenantes consulaires et associatives. Sensibilisation sur l'entretien des haies, sur l'importance du paillage et des protections, afin de préserver les bénéfices attendus.

Recrutement de premiers viticulteurs. Motifs d'engagement variés : régénération de la biodiversité, atténuation (création de puits de carbone) et adaptation au changement climatique (protection contre les vents violents,

- fraîcheur générée par l'ombrage), développement de nouvelles sources de revenus (bois d'œuvre ou de chauffage, production fruitière), embellissement des exploitations et des paysages.

2023

Engagement de trois mairies (Mosnac-Saint-Simeux, Asnières-sur-Nouère, Corme-Royal) ainsi que d'écoles primaires de Cognac pour contribuer à la continuité de la trame verte à travers des actions de plantation à partir de l'automne.

PROCHAINES ÉTAPES

- Réalisation d'un inventaire faunistique, floristique, entomologique régulier pour

- mesurer les bénéfices : Hennessy collecte les informations techniques au sein d'un SIG* en vue d'identifier les interconnexions entre les différentes plantations sur le territoire.

- Recrutement d'un post-doctorant pour évaluer l'impact du changement climatique sur la vigne et l'impact bioclimatique des arbres sur les parcelles de vignes et donner des recommandations plus fines quant au positionnement des haies.
- Évaluation de l'impact sur le cycle de l'eau – filtration de la pollution, diminution de l'érosion, régulation de la pluviométrie hivernale – dans le cadre d'un projet de trame bleue.
- Expérimentation de la migration assistée d'essences potentiellement plus résilientes.

LES COÛTS ET RESSOURCES

Une personne dédiée à plein temps au guichet de financement des projets de plantation des viticulteurs. La Maison Hennessy finance l'accompagnement technique et réglementaire des viticulteurs ainsi que les fournitures (plants, protection, paillage). Le viticulteur réalise lui-même la préparation du sol et la plantation.

LES RÉSULTATS

32 km de haies plantées en 2022 et 54 viticulteurs engagés. Essences locales : Cornouiller Sanguin, Noisetier,

Fusain, Viorne Lantane, Érable champêtre, Charme, etc.

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

Les bénéfices sont déconnectés des enjeux commerciaux, mais communs aux parties prenantes du territoire : c'est l'opportunité pour les viticulteurs d'être valorisés dans leur quotidien, l'occasion d'un dialogue différent entre le donneur d'ordre et ses fournisseurs, sans connotation contractuelle, et qui inscrit cette relation dans une perspective plus long-terme. ●

Pour en savoir plus :

[Entreprises et solutions fondées sur la nature](#) de l'UICN



LIEN AVEC LE TERRITOIRE

Mobilisation d'acteurs du territoire (collectivités, écoles, associations, etc.) pour monter le projet et élargir l'action au-delà des exploitations viticoles.

LIEN AVEC LA FILIÈRE

Mobilisation et responsabilisation des viticulteurs fournisseurs pour intégrer des SafN* sur leurs exploitations.

Plantation de palisses



ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**